Vol du client dans un magasin

Par Anna_Fr

Bonjour,

Je me suis fait volée mon téléphone iPhone7 dans le Conforama de Nanteuil-lès-Meaux : le téléphone est tombé de la poche du manteau sur un lit pendant l'essayage du matelas, le lit se trouve juste en face du poste de l'employé du rayon, l'employé était présent en train de faire qqc sur son ordinateur. Au bout de 2 minutes j'ai réalisé que je n'avais plus de téléphone mais évidemment que le téléphone était déjà volé. Soit il a été volé par quelqu'un qui se trouvait juste derrière nous, ou soit par un employé malhonnête (surtout qu'il est au courant de l'absence des cameras dans ce rayon).

Puis-je réclamer au magasin la responsabilité de ce vol du fait de l'absence de caméra et de sécurité dans ce rayon ? L'employé n'est il pas censé d'assurer la sécurité de son rayon ?

Merci pour vos réponses

Par florian15

Bonjour,

Désolé de vous dire qu'un magasin n'est pas tenu en responsabilité pour absence de caméras, en cas où dans l'enclos de celui-ci un (e)de ses clients (es) est victime d'un vol ou de la perte d'un objet personnel

En l'espèce, vous avez manqué de prudence.

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit
On vous offre un véritable engagement de qualité. http://consulter-avocat.fr/ ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87

Par florian15

Aux Administrateurs du forum : N'est-il pas possible d'empêcher cette publicité récurrente ?

Par bolanate95

L'employé n'est pas payé pour assurer la sécurité de son rayon mais pour assurer les ventes dans son rayon.Vous devriez déposer plainte pour vol contre x.

[url=https://angel-protection.fr/]devis agent de sécurité[/url]

Par ESP

Bolanate,
Ne pensez vous pas que depuis 4 ans, le problème est réglé ?

Par yapasdequoi

L'objectif inavoué de bolanate n'est-il pas de faire "remonter" la publicité critiquée plus haut ?